

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°620 – 6 mars 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur la participation de la Côte d'Ivoire au Salon Internationale de l'Agriculture 2026

Du 21 février au 1^{er} mars 2026 s'est tenue à Paris [la 62^e édition du Salon International de l'agriculture](#). Invitée d'honneur de cette édition, la Côte d'Ivoire y a mis en avant ses priorités dans le secteur agricole et engagé plusieurs initiatives de coopération économique et technique. La délégation ivoirienne, conduite notamment par le ministre de l'Agriculture, Bruno Koné, a présenté la stratégie des autorités visant à renforcer le rôle de l'agriculture comme moteur de souveraineté alimentaire, de création d'emplois et de transformation économique. À cette occasion, un programme de conférences et d'échanges a permis de présenter le Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIA 2), de promouvoir le Salon international de l'agriculture et des ressources animales (SARA) organisé à Abidjan, et d'organiser des rencontres B to B.

Installé sur un pavillon de 445 m², l'espace ivoirien a réuni notamment les stands des Conseils café-cacao, coton-anacarde-karité et hévéa-palmier à huile-coco, aux côtés de ceux de chambres d'agriculture, d'agences publiques et d'organisations interprofessionnelles. La ministre française déléguée chargée de la Francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger, Éléonore Caroit, a visité ce pavillon et salué le dynamisme et la transformation des filières agricoles ivoiriennes.

Le 26 février, une journée dédiée à la Côte d'Ivoire a été lancée en présence de M. Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Europe et des affaires étrangères. Le message central est resté constant : l'excellence de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France qui devrait produire des résultats concrets d'investissements, de partenariats, d'innovations au service de l'agriculture et des filières animales et halieutiques. La Côte d'Ivoire à l'occasion de cette journée dédiée a su rassembler les décideurs, discuter des enjeux autour des chaînes de valeur, et relier production, transformation et durabilité autour de l'objectif de souveraineté alimentaire.

Le chiffre à retenir

22 %

La part du PIB qu'occupe le secteur agricole en Côte d'Ivoire



Une rencontre bilatérale s'est tenue avec la ministre française de l'Agriculture, Annie Genevard, consacrée au renforcement de la coopération dans les domaines de l'innovation technologique, de la transition agroécologique et du développement durable. Deux conventions ont par ailleurs été conclues avec les entreprises Agrimundi et MAS Seeds, portant respectivement sur un programme de recherche appliquée couvrant plusieurs filières végétales et sur la réalisation d'études de faisabilité pour la production industrielle de semences hybrides de maïs en Côte d'Ivoire.



Des échanges ont également été menés avec le MEDEF International, des ministres ivoiriens et une quinzaine d'entreprises françaises. Les discussions ont porté sur le financement de projets agricoles et forestiers, l'identification de niches d'opportunités et le renforcement des exigences de durabilité des produits ivoiriens destinés aux marchés internationaux. Enfin, le ministre ivoirien de l'Agriculture a présenté au siège de l'Agence française de développement (AFD) les cinq piliers de sa vision pour une agriculture plus souveraine et compétitive.

Régional

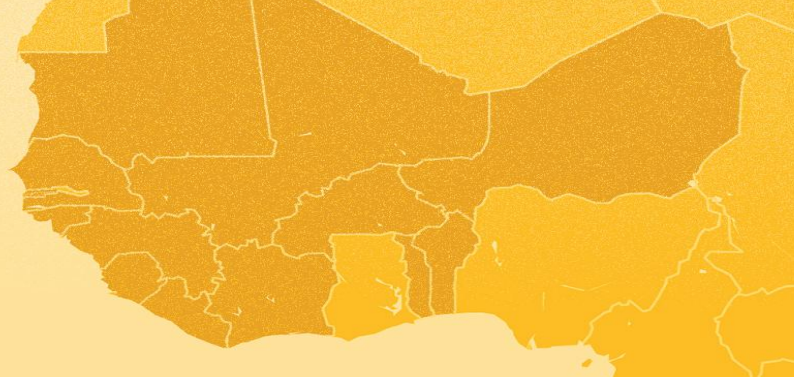
La BCEAO baisse ses taux directeurs de 25 points de base

A l'issue de sa réunion ordinaire tenue le 4 mars 2026, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) [a décidé](#) de baisser ses taux directeurs de 25 points de base, portant le principal taux directeur à 3 % et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5 %. Le coefficient des réserves obligatoires demeure inchangé à 3 %. Cette décision résulte notamment (i) d'un niveau d'inflation qui se maintient en zone négative, ressortie à -0,8 % au 4^e trimestre 2025, contre -1,4 % au 3^e trimestre 2025, sous l'effet d'une bonne disponibilité des produits vivriers locaux et d'une baisse des prix des principaux produits alimentaires importés ;

(ii) des bonnes performances économiques de l'UEMOA, avec une croissance du PIB réel estimée à 6,7 % en 2025 après 6,2 % en 2024, portée notamment par une campagne agricole favorable, ainsi que les secteurs des services, des industries extractives et manufacturières ; (iii) une amélioration de la situation extérieure de l'Union, soutenue par des termes de l'échange favorables, la progression des exportations de produits pétroliers, d'or et de cacao ainsi qu'une mobilisation accrue des ressources extérieures par les Etats membres.

6,5 M EUR de la BAfD pour les start-up technologiques d'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone

Le 27 février 2026, la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) une prise de participation de 6,5 M EUR dans le fonds de capital-risque Savii II, destiné à soutenir des



start-up technologiques en phase d'amorçage et de première levée de fonds institutionnelle. La BAfD apportera 4,5 M EUR en capitaux propres et 2 M EUR sous la forme d'une tranche de couverture de première perte pour le compte de la Commission européenne dans le cadre du programme *Boost Africa*. Géré par Saviu Partners, le fonds prévoit d'investir entre 500 000 et 3 M EUR dans une vingtaine de start-up, dont au moins 60% dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Sénégal, Togo, Burkina Faso et Mali), avec la possibilité de co-investir en Afrique de l'Est dans des entreprises visant une expansion vers les marchés francophones.

Signature d'accords bilatéraux en matière de santé entre les Etats-Unis et le Niger, le Burkina Faso et la Guinée

Le Gouvernement américain a annoncé la signature de protocoles d'accord bilatéraux de coopération en matière de santé d'une durée de 5 ans avec le [Niger](#), le [Burkina Faso](#) et la [Guinée](#). Les pays signataires s'engagent à augmenter leurs dépenses de santé (respectivement de 71,9 M USD, 107 M USD et 51 M USD) en échange d'une aide américaine (respectivement de 107,4 M USD, 147 M USD et 91 M USD). Ces accords s'ajoutent à ceux signés en décembre 2025 avec le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Les accords ciblent en particulier la lutte contre les maladies infectieuses (dont le VIH et paludisme), le renforcement des capacités de réponse aux épidémies et le financement des systèmes de santé de proximité.

Bénin

Approbation de la 7^e revue MEDC/FEC et la 4^e revue FRD

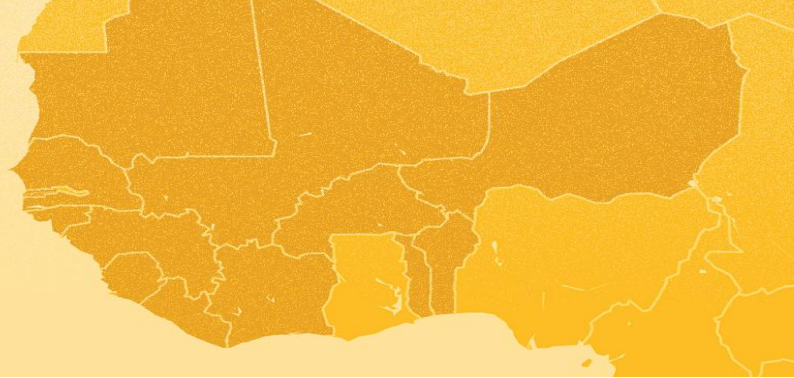
Le 25 février 2026, le Conseil d'administration du FMI [a approuvé](#) la 7^e revue de l'accord au

titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la Facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que la 4^e et dernière revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), approuvés respectivement en juillet 2022 et décembre 2023. Cette décision permet le décaissement immédiat de 118 M USD, dont 36,3 M USD au titre de la MEDC/FEC et 81,6 M USD dans le cadre de la FRD, portant les décaissements cumulés pour ces accords à 664,7 M USD et à 204 M USD respectivement. Les performances au titre du programme ont été jugées solides, tous les critères quantitatifs et tous les objectifs indicatifs ayant été atteints. Selon le FMI, la croissance économique devrait atteindre 7,5 % en 2025, après un niveau comparable en 2024, tandis que le déficit budgétaire devrait se maintenir en-dessous de 3 % du PIB à moyen terme. La dette publique a quant à elle été révisée à la hausse, à 60,5 % du PIB à fin 2024, à la suite d'un reclassement statistique de plusieurs dettes d'entreprises publiques vers l'administration centrale. Le risque de surendettement demeure toutefois modéré.

Burkina Faso

Lancement du PND 2026-2030 d'un coût global de 55,2 Md EUR

Le gouvernement burkinabé [a lancé](#) le [Plan national de développement \(PND\)](#) 2026-2030, qui succède au Plan national de développement économique et social (PNDES) 2021-2025. Le PND s'articule autour de quatre piliers stratégiques : (i) la consolidation de la sécurité, de la cohésion sociale et de la paix ; (ii) la refondation de l'État et l'amélioration de la gouvernance ; (iii) le développement du capital humain et (iv) le développement des infrastructures et la transformation durable de l'économie. Le coût global de sa mise en œuvre est estimé à 36 190,7 Md FCFA (55,2 Md EUR), dont 12 494,9 Md FCFA (19 Md EUR) consacrés aux investissements, représentant 34,5 % du total. À l'horizon 2030, les autorités visent entre



autres une réduction du taux de pauvreté à 35 % (contre 43,2 % en 2021), une hausse de la part de l'industrie manufacturière à 17,7 % du PIB (contre 9,6 % en 2024), une amélioration de l'indice de perception de la corruption à 46/100 (contre 40/100 en 2025) et une augmentation de la puissance électrique installée à 2 585,6 MW (contre 678,5 MW en 2024). Le financement du plan devrait reposer notamment sur la mobilisation accrue de ressources endogènes et sur de nouveaux instruments, dont l'actionnariat populaire et les contributions communautaires.

Prise de participation supplémentaire par l'Etat de 25 % au capital de la mine de Kiaka

Le 19 février 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un décret autorisant une prise de participation supplémentaire de l'État de 25 % dans le capital de la société minière Kiaka SA, portant sa part à 40 %. La mine de Kiaka, exploitée par le groupe australien West African Resources, est entrée en activité en juin 2025. Ses [réserves](#) sont estimées à près de 4,8 M d'onces (136 tonnes) d'or, avec une production annuelle attendue d'environ 234 000 onces (6,6 tonnes) d'or sur une durée d'exploitation d'au moins vingt ans. La décision [a été confirmée](#) par le groupe le 22 février 2025.

Cap-Vert

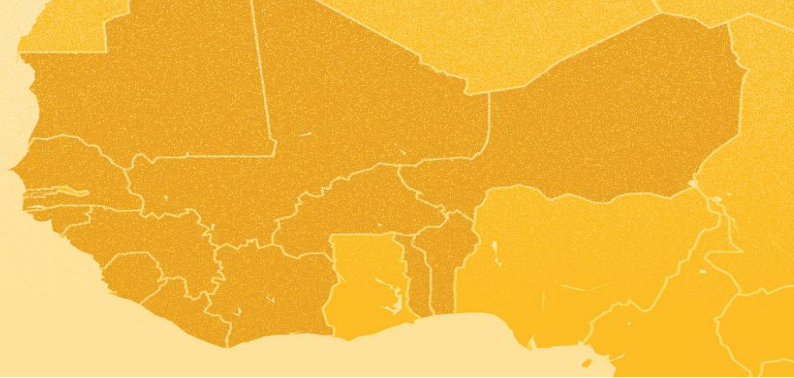
La Banque centrale maintient ses taux directeurs

Le 26 février 2026, le conseil d'administration de la Banque centrale du Cap-Vert (BCV) [a décidé](#) de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs. Le taux directeur reste à 2,5 % tandis que la facilité permanente de prêt et la facilité d'absorption de liquidité restent respectivement fixées à 2,75 % et 2,25 %. Cette décision, prise sur recommandation du Comité de politique monétaire, s'explique par un

contexte économique mondial relativement résilient, avec une inflation globalement contenue malgré des incertitudes géopolitiques. L'économie capverdienne poursuit sa trajectoire de croissance, tandis que l'inflation sous-jacente demeure relativement persistante, notamment dans les services. Par ailleurs, les comptes extérieurs continuent de s'améliorer, avec des réserves extérieures nettes atteignant des niveaux historiquement élevés, permettant de couvrir neuf mois d'importations. La banque centrale souligne également la poursuite de la baisse du ratio de dette publique / PIB et le maintien d'un excédent budgétaire primaire dans un contexte de progression des recettes publiques.

Le projet de centrale hydroélectrique de Santiago entre en phase d'appel d'offres

Le 27 février 2026, le gouvernement capverdien [a lancé](#) la phase d'appel d'offres pour la conception et la construction d'une centrale hydroélectrique de pompage-turbinage sur l'île de Santiago, après l'achèvement du processus de préqualification. Trois consortiums d'entreprises – Vinci/Cobra, Teixeira Duarte/Empreitel et Conduril/Gabriel Couto – ont été retenus et disposent d'environ deux mois pour soumettre leurs propositions techniques et financière. Le projet prévoit la construction d'une centrale en boucle fermée d'une puissance de 20 MW et d'une capacité de stockage de 179 MWh, comprenant entre autres une unité de dessalement et une ligne de transmission haute tension de 60 kV d'environ 18 km de long. Inscrit dans le Plan directeur de l'électricité 2018-2040, l'installation devrait entrer en service entre fin 2028 et début 2029. Le projet bénéficie d'un financement mobilisé dans le cadre de l'initiative Global Gateway, avec le soutien de l'UE et de la BEI, ainsi qu'une assistance technique de la coopération luxembourgeoise.



Côte d'Ivoire

Le prix du cacao fixé à 1200 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire

Le 4 mars 2026 le gouvernement ivoirien [a annoncé](#) l'ouverture de la campagne intermédiaire 2025-2026 du cacao, avec un prix garanti bord champ fixé à 1 200 FCFA (1,8 EUR) par kilo. Pour rappel, le prix bord champ avait été fixé à 2800 FCFA (4,3 EUR) par kilo pour la campagne principale qui avait débuté en octobre 2025. Cette décision s'explique par une baisse continue des cours du cacao sur le marché international qui avait conduit à une situation de surstockage. Le 20 janvier 2026, le Conseil Café-Cacao [avait annoncé](#) l'allocation de 280 Md FCFA (426,9 M EUR) pour la mise en œuvre d'un programme de rachat des stocks d'inventés au prix garanti (2800 FCAF par kilo).

304,2 M EUR de la BID pour renforcer la filière rizicole et la mobilité urbaine

Le 4 mars 2026, le Conseil des ministres [a ratifié](#) deux accords de financement d'un montant total de 304,2 M EUR, conclus avec la Banque Islamique de Développement (BID). Le premier accord, d'un montant de 104,2 M EUR et signé le 1er septembre 2025, est destiné au financement du Projet de développement de la chaîne de valeur du riz (PDCVR). Il vise à réduire les importations ivoiriennes de riz et cible l'aménagement de sites hydro-agricoles, l'appui à la production de semences, et l'équipement des exploitations. Il prévoit également un soutien à la transformation du paddy (riz non décortiqué) et à la commercialisation du riz usiné, ainsi que le renforcement des capacités de recherche et des infrastructures. Le second accord, d'un montant de 200 M EUR et conclu le 9 novembre 2025, est destiné au financement du Projet de mobilité urbaine durable et intégrée d'Abidjan. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Mobilité urbaine soutenable du Grand Abidjan (PMUS 2040). La

première phase du projet inclut la réalisation de ports lagunaires, la modernisation de trois pôles d'échanges multimodaux et des travaux de voirie, drainage, trottoirs et pistes cyclables.

Gambie

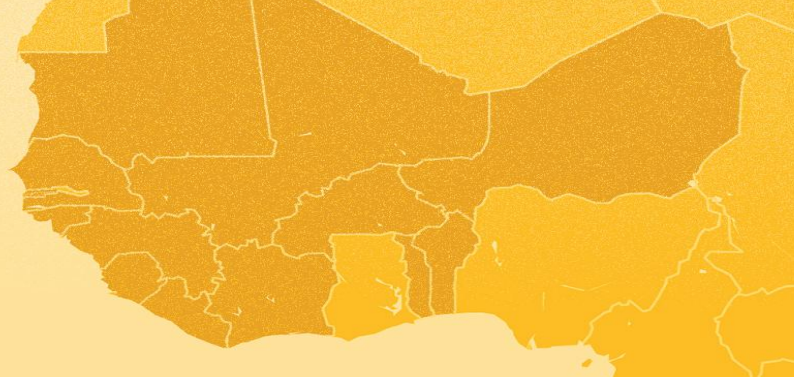
La Banque centrale baisse son taux directeur de 200 points de base à 14 %

Le 26 février 2026, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale de Gambie [a décidé](#) de réduire son taux directeur de 200 points de base pour le ramener à 14 %. Le ratio de réserves obligatoires des banques commerciales est maintenu à 13 %, tandis que le taux de la facilité de prêt est fixé à 15 % et celui de la facilité de dépôt à 5 %. Cette décision intervient dans un contexte de ralentissement progressif de l'inflation, tombée à 6,4 % en janvier 2026, contre un pic de 18,5 % en septembre 2023. La banque centrale anticipe par ailleurs une croissance de 6,2 % en 2026, après 6,4 % en 2025, soutenue notamment par la reprise du tourisme, des investissements publics et privés ainsi que par la hausse des transferts de la diaspora. Le déficit budgétaire a diminué à 2,8 % du PIB, contre 4,4 % du PIB en 2025, soutenu par une amélioration des recettes domestiques. Les comptes extérieurs se sont également améliorés, le déficit courant s'étant réduit à 3,2 % du PIB en 2025 contre 4,4 % en 2024, dans un contexte de baisse des importations et de progression des exportations. Dans la même veine, les réserves de change permettaient de couvrir environ 4,5 mois d'importations à fin 2025.

Guinée

Inflation à + 4,4 % en g.a en janvier 2026

Selon l'Institut national de la statistique (INS), l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) [a enregistré](#) une hausse de 4,4 % en



glissement annuel (g.a) au mois de janvier 2026, contre 3,9 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement par l'augmentation des prix des "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+9,6 % en g.a). Par région, l'inflation était la plus importante à N'Zérékoré (+6,9 % en g.a) et la plus faible à Mamou (+3,3 % en g.a). Dans la capitale Conakry, elle était de +4 % en g.a.

Libéria

Lancement de deux projets de gouvernance pour améliorer la mobilisation des recettes

Le 5 février 2026, le gouvernement libérien et la Banque africaine de développement (BAfD) [ont lancé](#) deux nouveaux projets de gouvernance visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures et la transparence du secteur public. Le Projet d'appui institutionnel pour le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures et la mise en œuvre de réformes (ISEDMP), financé à hauteur de 18,9 M USD par la BAfD et complété par 2 M USD du gouvernement, vise à moderniser l'administration fiscale, renforcer la gouvernance minière et réduire les flux financiers illicites. Le Projet d'assistance technique pour la transparence de la dette et de la propriété (DOT-TAP) bénéficie quant à lui d'un don de 1,4 M USD de la BAfD et devrait soutenir également le renforcement des mécanismes de divulgation de la propriété effective.

Mali

Roscan Gold prévoit un investissement de 218,7 M USD pour le développement du projet aurifère de Kandiolé

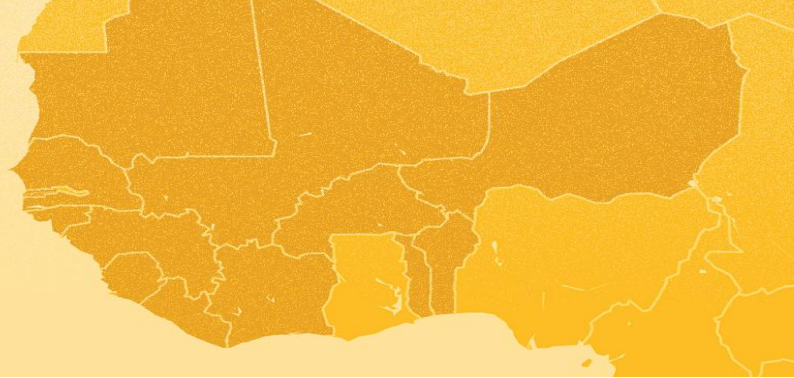
Le 2 mars 2026, la société canadienne Roscan Gold [a publié](#) une évaluation économique

préliminaire relative au développement du projet aurifère de Kandiolé, situé au sud-ouest du Mali, indiquant un investissement initial de 218,7 M USD pour la construction d'une mine industrielle. Selon cette étude, le complexe minier pourrait produire au total 834 858 onces (23,7 tonnes) d'or sur une durée d'exploitation estimée à 13 ans, avec une production annuelle moyenne de 92 786 onces (2,6 tonnes) au cours des 4 premières années. Sur la base d'un prix de l'or de 3 100 USD l'once, le projet présenterait une valeur actuelle nette après impôts de 498 M USD et un taux de rendement interne de 43 %, avec un délai de récupération de l'investissement estimé à 2,8 ans après le début de la production. Les prochaines étapes du projet incluent l'obtention du permis d'exploitation minière et la mobilisation des financements nécessaires au lancement de la construction.

Sénégal

10 M EUR de l'UE et de l'AFD pour les études de la phase 3 du TER

Le 3 mars 2026, les autorités sénégalaises [ont annoncé](#) la mobilisation d'une enveloppe de 10 M EUR octroyée par l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD), destinée aux études de la phase 3 du Train Express régional (TER). Les ressources seront mises en œuvre par l'AFD, dont 6 M EUR de crédits délégués par l'UE. Le projet vise à prolonger la ligne afin de relier l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) à Thiès, située à 70 km à l'est de Dakar. Cette annonce a été faite à l'occasion de la visite à Dakar du Commissaire aux Partenariats internationaux de l'Union européenne, Jozef Sikela, effectuée du 2 au 3 mars 2026.



Le Gouvernement annonce un plan de rationalisation du secteur parapublic

Le 4 mars 2026, le Premier ministre [a annoncé](#) en Conseil des ministres, un plan de rationalisation du secteur parapublic, élaboré par un Groupe de travail afin d'identifier les chevauchements de missions et les synergies possibles. Selon le communiqué, les travaux ont abouti à une proposition de suppression de 19 entités publiques. Celles-ci représenteraient en 2025 des dotations budgétaires cumulées de 28,1 Md FCFA (42,8 M EUR) en 2025, une masse salariale annuelle estimée à 9,2 Md FCFA (14,1 M EUR) pour un effectif de 982 agents, ainsi qu'une dette globale de 2,6 Md FCFA (4 M EUR) au 31 décembre 2024. Le plan prévoit également le repositionnement de 10 autres structures publiques en vue notamment de redéfinir leurs modèles d'intervention, de clarifier leurs missions et de réviser et actualiser leur cadre juridique ainsi que leur doctrine d'investissement. Au total, cette réforme devrait permettre une économie budgétaire nette cumulée d'au moins 55 Md FCFA (83,8 M EUR) sur les trois prochaines années. Des mesures d'accompagnement sur le plan social sont également prévues, notamment pour faciliter le redéploiement des personnels et la gestion des contentieux.

Retrait de Kosmos du projet Yaakar-Teranga

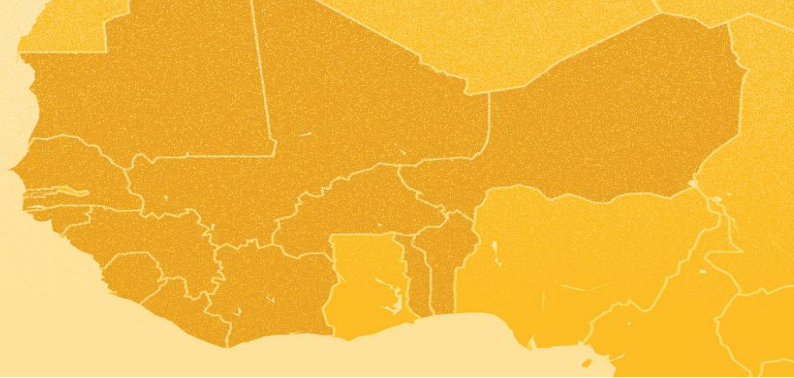
Le 2 mars 2026, l'entreprise étasunienne Kosmos Energy [a annoncé](#) son intention de se retirer du projet gazier Yaakar Teranga après l'expiration de sa licence en juillet 2026. Dans son communiqué annonçant ses résultats au dernier trimestre 2025, l'entreprise explique que cette décision est motivée par le retard pris dans le développement du projet et le fait qu'elle n'ait pas été en mesure de trouver un troisième partenaire, ni de convenir d'un accord avec le gouvernement sénégalais sur un schéma commercialement attractif. Au 4^e trimestre 2025, Kosmos [a ainsi passé](#) en pertes

144 M USD de coûts, majoritairement engagés en 2016 et 2017 sur le gisement Yakaar-Teranga, dont l'entreprise détient 90 % aux côtés de la compagnie nationale Petrosen (10 %). Pour rappel, l'Etat du Sénégal cherche depuis le retrait de BP en décembre 2023 (dont les 60 % de participation ont été repris par Kosmos) un troisième partenaire capable d'apporter les ressources techniques et financières nécessaires pour le développement du gisement. En cohérence avec les stratégies "Gas-to-power" et "Gas-to-industry", l'exploitation de ce champ devrait prioritairement viser l'approvisionnement du marché domestique. Pour rappel, Kosmos est également impliqué en partenariat avec BP dans le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), développé conjointement par le Sénégal et la Mauritanie.

Sierra Leone

Les services du FMI concluent leur mission préparatoire à la 3^e revue FEC

Le 26 février 2026, une mission du FMI [s'est rendue](#) à Freetown dans le cadre de la préparation de la troisième revue de l'accord concernant la facilité élargie de crédit (FEC). Cette visite avait pour objectif d'évaluer les progrès faits quant au respect des repères structurels, à l'implémentation des engagements du Mémorandum des politiques économiques et financières et à la mise en place de réformes en matière de finances publiques, de corruption et de gouvernance. Pour rappel, le Conseil d'administration du FMI avait approuvé la première et la deuxième revue au titre de la FEC en décembre 2025, permettant alors le décaissement de 79,8 M USD.



Togo

Lancement d'un projet pilote de "Maisons de services" dans deux marchés avec l'appui du FASEP

Le 27 février 2026, le gouvernement togolais [a signé](#) un protocole d'accord avec la société française ABN Engineering & Consulting pour la mise en œuvre du projet de "Maisons de services", destiné à moderniser les infrastructures marchandes. Soutenu par le Fonds d'études et d'aide au secteur privé ([FASEP](#)) du Trésor français, ce projet vise à transformer certains marchés en plateformes intégrées de services afin d'améliorer la sécurisation et la conservation des produits agricoles et de renforcer la fiabilité des transactions commerciales. La phase pilote concernera deux marchés situés à Adidogomé et Djidzénou à Lomé, où une vingtaine de "Maisons de services" devraient être construites sur chaque site, sur une superficie d'environ 250 m² par marché. Ces infrastructures seront équipées notamment de balances modernes, d'unités de transformation (moulins multiproduits, ensacheuses) et de conteneurs frigorifiques destinés à améliorer la conservation des produits frais.

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)